

SÉNAT

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1979-1980

Annexe au procès-verbal de la séance du 21 novembre 1979.

RAPPORT GÉNÉRAL

FAIT

au nom de la Commission des Finances, du Contrôle budgétaire et des Comptes économiques de la Nation (1), sur le projet de loi de finances pour 1980, ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

Par M. Maurice BLIN,

Sénateur,

Rapporteur général.

TOME III

LES MOYENS DES SERVICES ET LES DISPOSITIONS SPECIALES
(Deuxième partie de la loi de finances.)

ANNEXE N° 37

JOURNAUX OFFICIELS

Rapporteur spécial : M. Paul JARGOT.

(1) Cette commission est composée de : MM. Edouard Bonnefous, président ; Geoffroy de Montalembert, Paul Ribeyre, Jacques Descours Desacres, Henri Tournan, vice-présidents ; Joseph Raybaud, Modeste Legoux, Paul Jargot, Yves Durand, secrétaires ; Maurice Blin, rapporteur général ; Charles Allières, René Ballayer, Roland Boscardy-Monsservin, Jean Chamant, René Chazelle, Bernard Chochoy, Jean Cluzel, Marcel Debarge, Henri Duffaut, Marcel Fortier, André Fosset, Jean-Pierre Fourcade, Jean Francoeur, Henri Goetschy, Gustave Héon, Marc Jacquet, René Jager, Tony Larue, Anicet Le Pors, Georges Lombard, Raymond Marcellin, Josy Moynet, Gaston Pams, Louis Perrein, Christian Poncelet, Robert Schmitt, Camille Vallin.

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (6^e législ.) : 1290 et annexes, 1292 (annexe 47) et in-8° 227.

Sénat : 49 (1979-1980).

Loi de finances. — Journaux officiels.

SOMMAIRE

	Pages.
Principales observations de la commission.....	3
I — Présentation générale des crédits demandés pour 1980.....	5
A. — Recettes	5
1. — Recettes propres	5
2. — Subvention	5
B. — Dépenses de fonctionnement (Section exploitation)	6
C. — Dépenses d'investissement (Section des opérations en capital)....	6
D. — Récapitulation des crédits	7
II — Principales observations présentées par votre commission.....	7
A. — Les motifs de satisfaction	7
1. — La mise en place du budget annexe s'est déroulée sans difficulté majeure	7
2. — La mensualisation et la comptabilité analytique sont entrées en vigueur le 1 ^{er} janvier 1979.....	7
3. — Le Comité social bénéficiera du 1 % en 1980	8
4. — Des améliorations sont apportées aux problèmes de locaux....	9
B. — Les inquiétudes	9
1. — La première est liée à la modernisation des techniques d'impression et à ses conséquences sur l'emploi.....	9
2. — La Société de composition ne peut assumer seule le financement de la formation professionnelle	10
3. — La modification envisagée du régime des annonces légales entraînerait une diminution importante des recettes des Journaux officiels	10
Compte rendu du débat en commission.....	11
Annexes	13
ANNEXE N° 1. — La production de la Direction des Journaux officiels en 1978 et au premier semestre 1979.....	16
ANNEXE N° 2. — Evolution des effectifs de la Direction et de la Société de composition	18
ANNEXE N° 3. — Utilisation des crédits d'investissement en 1979 et prévisions pour 1980	19
ANNEXE N° 4. — Augmentation des tarifs d'abonnements et de vente des éditions des Journaux officiels entre le 1 ^{er} janvier 1958 et le 1 ^{er} janvier 1979 et entre le 1 ^{er} janvier 1979 et le 1 ^{er} janvier 1980	20
ANNEXE N° 5. — Prix de revient des différentes productions de la Direction des Journaux officiels	22
ANNEXE N° 6. — Evolution du déficit d'exploitation depuis 1978.....	23

PRINCIPALES OBSERVATIONS DE LA COMMISSION

- 1° Les crédits de sous-traitance ont fortement progressé depuis deux ans ;**
- 2° Le choix du système de photocomposition destiné à équiper les Journaux officiels n'est toujours pas arrêté ;**
- 3° La modernisation des techniques d'impression pose des problèmes humains difficiles ;**
- 4° La Société de composition ne peut assumer seule le financement de la formation professionnelle ;**
- 5° La modification envisagée du régime des annonces légales entraînerait une diminution importante des recettes des Journaux officiels.**
- 6° La lecture des débats parlementaires doit être rendue plus accessible aux citoyens.**

Mesdames, Messieurs,

Le budget annexe des Journaux officiels créé le 1^{er} janvier 1979 retrace, selon les normes du plan comptable général, l'ensemble des recettes et des dépenses annuelles de la Direction des Journaux officiels.

I. — PRESENTATION GENERALE DES CREDITS DEMANDES POUR 1980

En 1980, ce budget annexe s'élève en recettes et en dépenses à 205 823 201 F, soit une augmentation de 14,9 % par rapport aux crédits ouverts pour 1979.

A. — Recettes.

Elles proviennent à concurrence de 33 % d'une subvention du budget général et de 67 % de recettes propres.

1. — **Les recettes propres** : 137 393 201 F s'analysent comme suit :

— 71 % en provenance du produit des annonces ;

— 17 % dues à la vente d'édition au numéro et à l'abonnement.

Les tarifs ont été, en effet, très sensiblement relevés au 1^{er} janvier 1979 et le seront plus encore au 1^{er} janvier 1980 (voir annexe n° 4) ;

— 12 % correspondant aux travaux d'impression exécutés par la Direction des Journaux officiels pour le compte des Ministères et organismes publics dont le montant venait jusqu'en 1978 en atténuation de dépenses par le jeu des rétablissements de crédits.

2. — **La subvention** du budget général inscrite au budget des Services généraux du Premier Ministre a pu être ainsi ramenée de 91 938 454 F en 1979 à 68 430 000 F, soit une diminution de 25,57 %.

Un tableau retrace en annexe l'évolution des résultats d'exploitation depuis 1978 (1).

(1) Annexe n° 6.

B. — Dépenses de fonctionnement (Section exploitation).

Les dépenses de fonctionnement sont en augmentation de 26 274 877 F (+ 15 %) par rapport à 1979.

Deux mesures nouvelles peuvent être relevées :

— la mesure nouvelle 01-12-05 (+ 14 175 775 F) est destinée à couvrir les hausses de salaires en 1980 des ouvriers et employeurs placés sous le régime de la convention collective de la presse parisienne ;

— la mesure nouvelle 01-13-01 (+ 6 629 000 F) doit permettre de faire face à l'ajustement aux besoins réels de diverses dotations.

Il convient de noter la très forte progression des crédits de soustraction qui passent de 11,9 millions de francs en 1979 à 15,8 en 1980, soit plus de 30 % d'augmentation. En 1978, le coût de la soustraction s'était élevé à 13,3 millions de francs pour 8,6 de crédits votés, soit une dépense supplémentaire de 55 %. Les premières estimations pour 1979 conduisent à envisager une insuffisance budgétaire de plus de 8 millions de francs, soit 67 % de la dotation initiale.

Deux raisons expliquent cette évolution :

a) Une réduction de la capacité de production liée à la nécessité de former une partie du personnel à la photocomposition ;

b) Un plan de charge stable avec une légère augmentation de la composition.

C. — Dépenses d'investissement (Section des opérations en capital).

Les autorisations de programme ouvertes en 1979 ont été reconduites pour 1980 pour un montant de 5 397 000 F.

Les crédits de paiement demandés s'élèvent à 4 530 000 F.

La majeure partie de ces crédits est prévue pour financer le renouvellement du matériel et, notamment, l'achat de matériel de photocomposition.

Le détail de ces investissements figure en annexe du rapport (1).

(1) Annexe n° 3.

D. — Récapitulation des crédits.

TITRE	CREDITS			
	1979	1980		
	Crédits votés.	Services votés.	Mesures nouvelles.	Total.
<i>Première section.</i>				
Exploitation	177 960 973	182 520 189	+ 23 303 012	205 823 201
<i>Deuxième section.</i>				
<i>Opérations en capital.</i>				
Autorisations de programme	5 397 000			5 397 000
Crédits de paiement.....	4 105 000	1 292 000	3 238 000	4 530 000

II. — LES PRINCIPALES OBSERVATIONS PRESENTÉES PAR VOTRE COMMISSION

Le projet de budget annexe des Journaux officiels pour 1980 offre plusieurs motifs de satisfaction. Son examen suscite, cependant, certaines inquiétudes dont le rapporteur de la Commission des Finances souhaite vous faire part.

A. — Les motifs de satisfaction tout d'abord.

1. — *La mise en place du budget annexe des Journaux officiels s'est déroulée sans difficulté majeure.*

Le découpage en articles et paragraphes permet une prévision budgétaire beaucoup plus juste, ce qui a facilité l'élaboration du budget de 1980.

Aucun retard n'est apparu dans le règlement des factures adressées aux fournisseurs, pas plus que dans la liquidation et le paiement des traitements et salaires et ce grâce aux efforts déployés par les services financiers de la Direction.

2. — *La création du budget annexe s'est accompagnée de deux mesures importantes : la mensualisation et la comptabilité analytique entrées en vigueur le 1^{er} janvier 1979.*

a) **Les accords de mensualisation** ont été signés en décembre 1978 en application de la loi du 19 janvier 1978 relative à la mensualisation et à la procédure conventionnelle.

Ces accords ont défini de nouvelles bases de calcul de rémunération plus adaptées à une gestion moderne d'entreprise. Les avantages ont été particulièrement sensibles pour les personnels techniques dont les salaires ont été garantis dans les mêmes conditions que ceux des personnels administratifs.

Tous ces accords ont été assortis d'une garantie absolue d'emploi et de ressources. Leur application ne devrait entraîner aucune dépense supplémentaire sur le plan individuel.

b) Les travaux préparatoires à la mise en place d'une **comptabilité analytique** ayant été accomplis précédemment, les nouvelles réalisations ont été les suivantes :

— calcul automatique des amortissements de l'année par comptes du plan comptable, ventilation dans chaque section et sous-section ;

— ventilation automatique de la paie des ouvriers et employés dans les différentes sections supportant leur charge.

Actuellement, les entrées et sorties de stocks de matières premières et matières consommables sont encore maîtrisées manuellement, mais l'analyse informatique en est pratiquement terminée.

Afin de mieux assurer le suivi de l'exécution dans les différentes étapes de la production, il a été procédé au cours du 1^{er} trimestre 1979 au lancement d'une fiche technique qui doit apporter à la comptabilité analytique des éléments précis pour le calcul des prix de revient des différentes publications.

Ces divers éléments permettent actuellement :

- une amorce de contrôle budgétaire ;
- une approche des taux de sections ;
- des études ponctuelles de prix de revient.

3. — *La dotation inscrite en 1980 pour le Comité social de la direction correspondra enfin au 1 % estimé de la masse salariale conformément aux accords conclus en 1974.*

En 1979, malgré les efforts accomplis par la nouvelle Direction des Journaux officiels, le Comité social n'a pu bénéficier d'une subvention égale au 1 % de la masse salariale. Avec une dotation initiale de 325 000 F, elle se situe à un peu plus de 70 %. Toutefois, comme la direction s'y était engagée, un certain rattrapage devrait pouvoir être réalisé avant la fin de l'année permettant ainsi d'atteindre l'objectif du 1 %.

4. — Votre rapporteur avait appelé votre attention, lors des précédents examens budgétaires, *sur les problèmes de locaux de la Direction des Journaux officiels*. Des améliorations ont été apportées et d'autres seront encore réalisées.

La suppression d'une grande partie des archives, grâce à l'utilisation de la microcopie, a permis de dégager deux étages (900 mètres carrés) dans l'aile nord

Un étage est en cours d'aménagement pour y implanter le futur atelier de photocomposition. Un autre étage sera affecté au magasin général d'approvisionnement et au laboratoire de fabrication des microfiches.

Les locaux libérés par le magasin général (200 mètres carrés) seront aménagés en bureaux pour une extension de certains services administratifs et sociaux.

La saisie et la gestion par l'informatique du fichier des abonnés, ainsi que l'édition automatique des étiquettes d'expédition, a permis de libérer la surface précédemment occupée par l'atelier chargé d'imprimer les bandes d'envoi, soit 170 mètres carrés, dont la transformation en bureaux est sur le point d'être terminée. Ces nouveaux locaux seront affectés à l'extension de services administratifs.

Parallèlement, 185 mètres carrés de locaux administratifs ont été loués rue Saint-Saëns, dans un immeuble voisin de celui des Journaux officiels. Il est prévu d'y transférer plusieurs sections administratives.

En outre, l'introduction de la photocomposition programmée permettra dans un avenir très proche de libérer d'importantes surfaces actuellement occupées par les ateliers de composition au plomb et qui seront redistribuées en fonction des besoins des différents secteurs (ateliers, bureaux, locaux sociaux).

B. — L'examen du budget annexe des Journaux officiels pour 1980 suscite, toutefois, certaines inquiétudes.

1. — *La première est liée à la modernisation des techniques d'impression et à ses conséquences sur l'emploi.*

Depuis un an, la modernisation des techniques d'impression est engagée aux Journaux officiels. Elle devrait être réalisée sur plusieurs années et s'achever en 1983-1984. Il faut relever, à ce propos, les retards pris dans la définition du système de photocomposition qui n'est toujours pas arrêtée à ce jour.

Selon le plan de la Direction, 148 personnes se trouveraient alors sans affectation, 27 suivant les estimations des représentants du personnel.

L'accord conclu en décembre 1978 garantit cependant l'emploi et les ressources pour l'ensemble des personnels des Journaux officiels, y compris les 148 personnes mentionnées précédemment.

Cette reconversion risque de poser des problèmes humains difficiles.

2. — *Le financement de la formation professionnelle devenue une nécessité en raison de la modernisation des techniques précédemment évoquées est un second sujet d'inquiétude.*

Le nombre de personnes à recycler en quatre ans est estimé à 230. La Société de composition ne pouvant assumer seule la charge financière de ces stages a sollicité, en juin 1978, une aide du Fonds national de l'emploi. Aucune réponse n'a été faite à cette demande qui présente incontestablement un caractère urgent.

3. — *Enfin, une troisième inquiétude résulte des projets concernant la publication du Bulletin des Annonces légales obligatoires (B. A. L. O.).*

La modification envisagée du régime des annonces légales, selon les dispositions du projet de loi tendant à améliorer le fonctionnement des sociétés commerciales, à protéger les actionnaires et à défendre l'épargne (document de l'Assemblée nationale n° 2510) se traduirait par la suppression de certaines publications actuellement effectuées au B. A. L. O. (comptes annuels, situations provisoires et chiffres d'affaires), qui seraient publiées dans les journaux d'annonces légales locaux.

Les conséquences de la départementalisation de l'édition du B. A. L. O. sur le plan national seraient une importante diminution annuelle de la pagination des Journaux officiels. Cette réduction entraînerait, certes, une économie de papier et de main-d'œuvre, mais aussi une perte substantielle des recettes du *Journal officiel* au moment même où des investissements de plus de 20 millions de francs sont consacrés à la modernisation des techniques d'impression. On peut, en effet, estimer les recettes procurées par le B. A. L. O. au tiers des recettes propres des Journaux officiels. De plus, le passage à la photocomposition devrait permettre d'accroître de près de 80 % la capacité de production des Journaux officiels.

COMPTE RENDU DU DEBAT EN COMMISSION

La Commission des Finances a examiné le projet de budget annexe de la Direction des Journaux officiels dans sa séance du 9 octobre.

M. de Montalembert a noté l'importance des abonnements et ventes aux particuliers par rapport à ceux des administrations.

M. Le Pors a relevé le développement de la sous-traitance qui doit continuer à ne bénéficier qu'à des entreprises françaises.

M. Edouard Bonnefous, président, a rappelé la nécessité de rendre plus accessible aux citoyens la lecture des débats parlementaires.

Sous le bénéfice des observations contenues dans le présent rapport, votre Commission des Finances, dans sa majorité, soumet le projet de budget annexe des Journaux officiels pour 1980 à l'appréciation du Sénat.

ANNEXES

ANNEXES

- ANNEXE N° 1. — La production de la Direction des Journaux officiels en 1978 et au premier semestre 1979.
- ANNEXE N° 2. — Evolution des effectifs de la Direction et de la Société de composition.
- ANNEXE N° 3. — Utilisation des crédits d'investissement en 1979 et prévisions pour 1980.
- ANNEXE N° 4. — Augmentation des tarifs d'abonnements et de vente des éditions des Journaux officiels entre le 1^{er} janvier 1958 et le 1^{er} janvier 1979 et entre le 1^{er} janvier 1979 et le 1^{er} janvier 1980.
- ANNEXE N° 5. — Prix de revient des différentes productions de la Direction des Journaux officiels.
- ANNEXE N° 6. — Evolution du déficit d'exploitation depuis 1978.
-

ANNEXE N° 1

LA PRODUCTION DE LA DIRECTION DES JOURNAUX OFFICIELS EN 1978 ET AU PREMIER SEMESTRE 1979

Année 1978.

L'activité de la Direction des Journaux officiels au cours de cette année peut être résumée ainsi :

	IN-QUARTO plus in-octavo.	IN-QUARTO
Pages composées	126 179	(1) 116 893
Pages publiées	177 279	125 792
Pages imprimées	2 333 514 000	1 907 718 000

(1) Afin de rationaliser les statistiques de production, il a été décidé de les ramener toutes, à partir de 1978, au même format in-4° (une page in-4° = trois pages in-8°).

Pour les pages composées : jusqu'en 1978, toute page publiée était comptée comme page composée. Le nombre de ces dernières était, en outre, majoré de 10 % environ pour tenir compte des corrections consécutives aux modifications résultant de la relecture des textes (ceci est surtout valable pour les débats parlementaires). Or, un certain nombre de pages publiées sont imprimées avec des plombs déjà existants et n'ont donc pas à être composées. On obtenait donc un chiffre inexact de pages composées. A partir de 1978, le décompte réel sera donné (toutefois la majoration de 10 % sera maintenue pour tenir compte des corrections).

Pour toutes ces raisons, la comparaison des statistiques de production de 1978 avec les années antérieures en ce qui concerne les pages n'est pas possible, mais afin d'indiquer la progression de cette dernière année par rapport aux précédentes, ces statistiques seront, pendant cinq années, publiées selon l'ancien et le nouveau mode de calcul.

a) *Composition :*

— ont été en augmentation très importante les débats Assemblée Nationale et les débats Sénat ;

— ont été en augmentation très faible, les éditions suivantes : Documents administratifs, tables Assemblée Nationale et Sénat, document Sénat, bulletins des Marchés publics, du Travail, ainsi que les codes et brochures des prix, des décorations ;

— ont subi une diminution : Lois et Décrets, *Bulletin des Annonces commerciales*, Conseil économique et social, *Bulletin des Annonces légales obligatoires*, de l'Équipement, de la Santé, de l'Office des Céréales.

b) *Impression :* l'augmentation du nombre de pages imprimées est due :

— à l'accroissement progressif du nombre des abonnés :

— Lois et Décrets de 69 500 (fin 1977) à 72 000 (fin 1978),

— des débats Assemblée Nationale de 12 000 à 13 000,

— du *Bulletin des Services des Prix* 26 000 (sans changement),

— du *Bulletin des Annonces commerciales* de 5 600 à 6 200,

— du *Bulletin de la Santé* de 13 200 à 13 900,

— du *Bulletin du Travail* de 3 500 à 3 900 ;

— au succès toujours croissant de la collection des brochures et codes : 139 brochures ou codes nouveaux ont été imprimés, certains ont fait l'objet de réimpressions.

c) *Administration* : dans l'activité de la Direction, il convient de ne pas oublier les services administratifs qui préparent, coordonnent et commercialisent la production. A titre d'exemple, le volume du courrier reçu est passé de 467 976 lettres en 1977 à 505 373 en 1978.

Premier semestre 1979.

La composition et l'impression au cours du premier semestre 1979 par rapport au premier semestre 1978 font ressortir le tableau suivant :

	PAGES composées.	PAGES imprimées.
Premier semestre 1978.....	49 852	960 240 665
Premier semestre 1979.....	50 378	958 224 199
Pourcentage	+ 1,05	— 0,20

Ces chiffres ne peuvent, toutefois, être extrapolés en année entière, certaines compositions ou impressions ayant pu être effectuées en 1978 au cours du second semestre et en 1979 au cours du premier semestre (exemple : table des matières de l'Assemblée Nationale et l'activité gouvernementale ou parlementaire).

ANNEXE N° 2

EVOLUTION DES EFFECTIFS DE LA DIRECTION
ET DE LA SOCIETE DE COMPOSITION

	1978	1979	EVOLUTION
<i>Direction.</i>			
Personnels fonctionnaires	12	14	+ 2
Personnels administratifs	321	326	+ 5
Personnels techniques	309	317	+ 8
Total	642	657	+ 15
<i>Société de composition.</i>			
Direction	10	10	>
Typographes	144	144	>
Linotypistes	125	123	— 2
Correcteurs	57	63	+ 6
Imprimeurs	40	39	— 1
Clicheurs	16	19	+ 3
Rotativistes	24	28	+ 4
Total	416	426	+ 10

ANNEXE N° 3

UTILISATION DES CREDITS D'INVESTISSEMENT EN 1979 ET PREVISIONS POUR 1980

Investissements 1979.

En ce qui concerne le matériel, toutes les opérations prévues ont été ou seront réalisées à l'exception de l'automatisation des chaînes d'expédition dont la première tranche a été reportée en 1981 afin de disposer de crédits supplémentaires pour implanter la première tranche de photocomposition dont le coût exact n'est pas encore connu à ce jour (un complément d'étude est en cours pour décider du choix du matériel).

Le coût de la presse offset (316 535 F) et les achats de petits matériels (210 000 F) légèrement inférieurs aux prévisions ont permis l'acquisition de matériels de micrographie nécessaires à l'équipement du laboratoire (lecteur reproducteur, duplicateur) et d'une machine de traitement de texte pour l'équipement du service de documentation.

Du point de vue des travaux, l'affectation de crédits supplémentaires provenant d'un supplément de recettes (art. 21 de l'ordonnance de 1959) a permis de commencer l'aménagement du local où seront installés les prochains équipements de photocomposition.

Prévisions 1980.

Les autorisations de programme demandées s'élevaient à 5 397 000 F se décomposant comme suit (fascicule bleu : projet de budget pour 1980) :

Constructions	800 000 F.
Matériels	4 250 000 F.
Matériel de transport	40 000 F.
Autres immobilisations (matériels de bureau et divers)	307 000 F.

Détail des investissements au titre des matériels (4 250 000 F).

Extension matériel de photocomposition	1 400 000 F.
Rotative offset	2 200 000 F.
Assembleuse	650 000 F.

L'automatisation des chaînes d'expédition, ainsi que l'acquisition de la machine à expédier les brochures a été reportée à 1981 afin de consacrer tous les crédits d'équipement à l'implantation de la photocomposition et du procédé offset.

ANNEXE N° 4

**AUGMENTATION DES TARIFS D'ABONNEMENTS
ET DE VENTE DES EDITIONS DES JOURNAUX OFFICIELS
ENTRE LE 1^{er} JANVIER 1958 ET LE 1^{er} JANVIER 1979**

EDITIONS	TARIFS au 1 ^{er} janvier 1958	TARIFS au 1 ^{er} janvier 1979	DIFFERENCE	POURCENTAGE d'augmenta- tion.
Lois et Décrets.....	65	98	+ 33	+ 50,76
Débats Assemblée Nationale.	22	36	+ 14	+ 63,63
Débats Sénat.....	16	28	+ 12	+ 75
Documents Assemblée Natio- nale	30	65	+ 35	+ 116,66
Documents Sénat.....	30	65	+ 35	+ 116,66
Documents administratifs..	9	30	+ 21	+ 233,33
Avis et rapports du Conseil économique	8	11	+ 3	+ 37,50
Textes intérêt général.....	40	70	+ 30	+ 75
Bulletin des Décorations...	8	9	+ 1	+ 12,50
Bulletin des Annonces légales obligatoires.....	45	73	+ 28	+ 62,22
Bulletin officiel Annonces commerciales	60	80	+ 20	+ 33,33
Bulletin Marchés publics...	30	35	+ 5	+ 16,66
Bulletin officiel des Prix...	6,50	8	+ 1,50	+ 23,07

Les prix de vente au numéro ne changent pas le 1^{er} janvier 1979 et restent à 0,50 F l'exemplaire.

**AUGMENTATION DES TARIFS D'ABONNEMENTS
ET DE VENTE DES EDITIONS DES JOURNAUX OFFICIELS
ENTRE LE 1^{er} JANVIER 1979 ET LE 1^{er} JANVIER 1980**

EDITIONS	TARIFS au 1 ^{er} janvier 1979	TARIFS au 1 ^{er} janvier 1980	DIFFERENCE	POURCENTAGE d'augmen- tation.
Lois et Décrets.....	98	120	+ 22	+ 22,45
Débats Assemblée Nationale.	36	72	+ 36	+ 100
Débats Sénat.....	28	56	+ 28	+ 100
Documents Assemblée Natio- nale	65	260	+ 195	+ 300
Documents Sénat.....	65	260	+ 195	+ 300
Documents administratifs..	30	120	+ 90	+ 300
Avis et rapports du Conseil économique	11	44	+ 33	+ 300
Textes intérêt général.....	70	140	+ 70	+ 100
Bulletin des Décorations...	9	18	+ 9	+ 100
Bulletin des Annonces légalés obligatoires.....	73	292	+ 219	+ 300
Bulletin officiel Annonces commerciales	80	320	+ 240	+ 300
Bulletin Marchés publics...	35	150	+ 115	+ 328,57
Bulletin officiel des Prix...	8	32	+ 24	+ 300

Le prix de vente au numéro passe de 0,50 F à 1 F, soit 100 % d'augmentation.

ANNEXE N° 5

PRIX DE REVIENT DES DIFFERENTES PRODUCTIONS DE LA DIRECTION DES JOURNAUX OFFICIELS

	NUMERO				ABONNEMENTS		
	Prix de revient.	Prix payé par l'abonné	Prix de vente actuel.	Prix proposés pour janvier 1980.	Prix de revient.	Prix actuel.	Prix proposés pour janvier 1980.
Lois et Décrets.....	1,90	0,30	0,50	1	598	98	120
Débats Assemblée Nationale.....	13,10	0,30	0,50	1	1 637	36	72
Débats Sénat	6,90	0,25	0,50	1	724	28	56
Documents Assemblée Nationale.....	2,45	0,11	0,50	1	1 470	65	260
Documents Sénat.....	1,90	0,13	0,50	1	950	65	260
Documents administratifs.....	5,65	0,30	0,50	1	565	30	120
C. E. S.	11,10	0,55	0,50	1	222	11	44
B. A. L. O.	3,20	0,37	0,50	1	624	73	292
B. O. S. P.	1,60	0,30	0,20	1	42	8	32
<i>Bulletin des médailles</i>	7,45	0,70	0,50	1	97	9	13
T. I. G.	1,27	0,28	0,50	1	317	70	140

Les mesures envisagées pour réduire le déficit sont détaillées dans les deux colonnes intitulées « Prix proposés pour janvier 1980 ». Les augmentations de tarifs retenues figurent dans le tableau de la page 21.

ANNEXE N° 6

EVOLUTION DU DEFICIT D'EXPLOITATION DEPUIS 1978

	1978	1979 chiffres votés.	1979 augmentation réelle.
Vente au numéro.....	9 350 000	8 317 320	6 931 100
Abonnements	8 412 379	10 881 120	(2) 12 241 260
Annonces	50 741 331	56 486 430	(3) 77 026 950
Travaux	Donnaient lieu à rétablissement de crédit.	11 500 000	16 000 000
	68 503 710	(1) 87 184 870	112 199 310
Dépenses	147 909 447	179 123 324	179 123 324
Déficit ou subvention.....	79 405 737	(*) 91 938 454	66 924 014

(*) La subvention d'exploitation a été augmentée de 8 049 F par arrêté du 19 avril 1979 (*Journal officiel* du 28 avril 1979) dans le but d'abonder de la même somme le chapitre de dépenses 61-06 « Œuvres sociales et prestations supplémentaires ».

(*) La subvention d'exploitation a été augmentée de 55 000 F par arrêté du 7 juin 1979 (*Journal officiel* du 22 juin 1979), dans le but d'abonder de la même somme le chapitre de dépenses en capital 69-61 « Acquisitions d'immobilisations et grosses réparations ».

(1) Les prévisions de recettes pour 1979 tenaient compte d'une augmentation au 1^{er} janvier 1979 de 20 % de la vente au numéro, 20 % des abonnements et 10 % des annonces.

L'augmentation réelle des tarifs au 1^{er} janvier 1979 a été fait de 0 % pour la vente au numéro, 50 % pour les abonnements et 75 % pour les annonces.

(2) Il est utile de rappeler qu'à la date de parution de l'arrêté portant relèvement des tarifs des publications éditées par les Journaux officiels (14 novembre 1978), la majeure partie des cartes de renouvellement d'abonnement avait déjà été adressée aux clients avec mention des anciens tarifs et, de ce fait, il ne sera pas possible d'escompter une augmentation de recettes d'abonnements de 30 % en 1979.

(3) De plus, en début d'année, un fléchissement a été constaté sur le poste « Annonces », fléchissement déjà observé après l'augmentation de 1975. De ce fait, l'augmentation de 75 % des tarifs d'annonces est amoindrie par une diminution du volume de ces annonces.